

Fonction publique: on vote

Pour la première fois en octobre 2011, auront lieu des élections professionnelles pour tous les salariés des fonctions publiques d'État et hospitalière.

Quelque 3,2 millions d'électeurs salariés des fonctions publiques d'État et hospitalière sont appelés aux urnes en octobre prochain, sachant que ceux de la fonction publique territoriale ont déjà voté en 2008 (ils recommenceront en 2014). Agents titulaires et non titulaires, sous statut public ou de droit privé, tous sont concernés par le vote. Il s'agira d'élire les représentants du personnel dans toutes les CAP (commissions administratives paritaires) et les CT (comités techniques), mais aussi de mesurer la représentativité réelle de chaque syndicat.

La CGT est d'ores et déjà en recherche de candidatures et réunit dans tous les départements ses militants issus des différents secteurs de la fonction publique avec la volonté de boucler ses listes d'ici à fin juin. Elle a l'intention d'assumer les responsabilités que lui confère sa position de première organisation syndicale dans une élection dont l'enjeu dépasse la seule fonction publique. Le scrutin se déroule dans une pé-



La CGT est d'ores et déjà à la recherche de candidatures pour boucler ses listes, en particulier dans le secteur de l'Éducation. Photo: Fred Marvaux/Réa

riode où le statut de la fonction publique est attaqué de toutes parts – la loi sur la mobilité, par exemple, constitue une véritable aubaine pour

licencier les fonctionnaires. Et alors que le gouvernement s'évertue à ne remplacer qu'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux.

Zoom

Pour être fort, il faut être présent partout! Suivant l'adage, la CGT a l'ambition de présenter des candidats partout, dans les établissements, les départements, dans les CAP, les CT locaux, départementaux, etc. Dans toutes les écoles aussi: premier degré, collèges, lycées... Vous connaissez des sympathisants? Vous avez des amis, des collègues susceptibles de se présenter? Contactez sans attendre la CGT de votre département.

Dans ce contexte, la CGT mènera sa campagne autour de deux axes forts. Le premier concerne le statut et les droits de l'ensemble des salariés de la fonction publique: lutte contre la précarité et pour la titularisation des contractuels, augmentation des rémunérations et meilleure protection sociale, amélioration des conditions de travail en insistant sur les problèmes de la santé des salariés, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, développement des emplois pour répondre aux besoins de services publics avec l'arrêt de la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux.

Le second axe porte sur la conception même du service public. La population apprécie globalement nos services publics. En ville comme à la campagne, et quels que soient ses moyens financiers, chacun doit avoir accès à des services publics proches, disponibles, de qualité. Les besoins des citoyens sont en régulière évolution et nécessitent la création de nouveaux services publics. C'est le cas dans les domaines du logement, de l'eau, de la petite enfance, de la formation professionnelle, etc. Au cours de la campagne électorale, la CGT va donc jeter toutes ses forces dans la bataille pour la reconquête des services publics, éléments majeurs en matière de développement économique et de cohésion sociale. ■ M.F.-P.